



Non au conclave Bayrou Non à la conférence sociale

Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !



Dans son discours de politique générale du 14 janvier, le premier ministre Bayrou a annoncé qu'il convoquait les organisations syndicales représentatives (FO, CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC) et patronales dans un « *conclave* », avec pour mission de trouver au terme de 3 mois maximum des « accords d'équilibre » sur le financement de la réforme des retraites, celle que Macron et Borne ont imposé à coup de 49.3.

Sinon quoi ? Sinon la « *réforme actuelle continuera de s'appliquer.* »

Il faudrait trouver des accords pour faire appliquer une réforme rejetée par tous les salariés et la population ?

Il faudrait laisser un droit de veto au MEDEF ?

Comment accepter que des syndicats de salariés soient entraînés dans la co-gestion avec le patronat et le gouvernement, alors que ni l'un, ni l'autre ne souhaite l'abrogation de cette contre-réforme,

La ficelle est un peu grosse.

En tout état de cause, le SNUDI-FO 53 ne peut l'accepter. Non, le SNUDI-FO 53 n'accepte pas que la confédération continue de participer et ainsi de cautionner ce nouvel enfumage.

La CGT-Force Ouvrière, syndicat ouvrier de défense des droits des salariés, n'a rien à faire dans ce « *conclave* » dont aucune fumée blanche ne sortira.

Il est pourtant évident qu'en employant cette méthode, le premier ministre tend un piège aux organisations syndicales en tentant de leur faire porter la responsabilité de l'échec de ce « *conclave* » et donc le maintien de la réforme Borne-Macron combattue pendant des mois par l'immense majorité des salariés du public comme du privé.

Le SNUDI-FO 53 réaffirme avec force que sa place est aux côtés des personnels des écoles pour préparer avec eux la mobilisation pour obtenir :

- **l'abrogation de la réforme des retraites, et le retour à une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités !**
- **l'augmentation de la valeur du point d'indice à hauteur de ce que nous avons subi (+ de 30% désormais) et les revalorisations des grilles indiciaires !**
- **un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH !**
- **des créations de postes statutaires à hauteur des besoins**
- **et le retrait de toutes les mesures qui détruisent l'école publique !**

A Laval, le 23 janvier 2025

SNUDI-FO 53 Syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne

Bourse du travail, UD-FO 53, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – Facebook : @snudifomayenne – X : @SNUDIFO53